



## INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07  
 Fac-similé : 02 98 99 67 67  
 Courriel : [mairie.brennilis@orange.fr](mailto:mairie.brennilis@orange.fr)  
 Horaires d'ouverture semaine :  
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé  
 mercredi après-midi  
**PERMANENCE DES ÉLUS**  
 Les samedis de 10 à 12 heures  
 Tél. 02 98 99 62 91  
**LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE**  
 8h45 – 12 h 15, lundi au samedi  
 Tél. 02 98 99 61 00  
**OFFICE DU TOURISME DU**  
**YEUN ELEZ** – Place des Monts  
 d'Arrée 29190 Brasparts  
 Tél./fax : 02 98 81 47 06  
 Ouvert du lundi au samedi  
 9h00-12 h., 13h30-17h30  
[otyeun.elez@wanadoo.fr](mailto:otyeun.elez@wanadoo.fr)  
**DÉCHETTERIE (SIRCOB)**  
 de Locmaria-Berrien,  
 Tél. 02 98 99 82 49.  
 Au Vieux Tronc, lundi au samedi,  
 9h-12h, 13h30-18h.  
 GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.  
**HALTE GARDERIE, AFEPH**  
 AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58  
 MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,  
 SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.  
**ASSISTANTE SOCIALE**  
 Cécile Nédélec  
 ANTENNE DE PLEYBEN  
 0298266362  
**COMMERCE AU BOURG**  
 HALLE DIS, M.Mme Baladine  
 Tél. 02 98 99 68 45



Le Comité de rédaction de la Gazette vous présente, à vous comme à toutes celles et ceux qui vous sont chers, ses vœux les plus sincères à l'orée de l'année 2009.

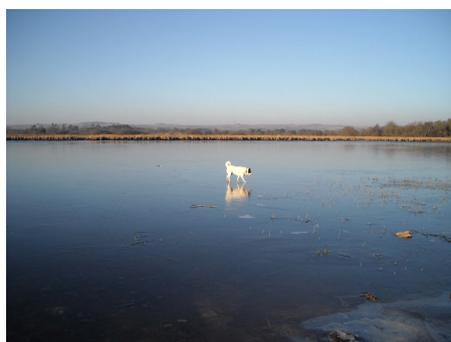


PHOTO JVG, LAC DE BRENNILIS, 3 JANVIER 2009

**FRIMAS : MÉFIEZ-VOUS !**

Il est certes normal qu'il fasse froid en hiver. Méfiez-vous tout de même – glissades, glace fragile, aérations insuffisantes, conduits mal ramonés : il y a des risques en toutes saisons et particulièrement, pour les plus démunis, le risque d'avoir très froid, celui parfois d'en mourir. Le cas échéant, n'hésitez pas à proposer votre aide – ou à signaler à la Mairie des cas de difficulté voire de détresse que vous pourriez constater ...

**ÉTAT CIVIL**

*Elle nous a quittés :*

Mimi Dorval, née Caouren, le 20 décembre 2008 (originaire

de Kerflaconnier)

*Bienvenue à :* Evan, Jean, Louis DANIEL, né le 3 janvier 2009, le Bourg.

En 2008, il y aura eu sur la commune autant de naissances que de décès/ six de chaque. Selon l'INSEE, la population légale de Brennilis au 1 janvier 2009 serait de 447 personnes, soit vingt de moins qu'en 1999. Désormais, il n'y a plus de recensement global mais des comptages périodiques avec extrapolations entre-temps. Nous sommes donc sur une logique de décroissance pour quelque temps encore, même si, en fait, notre population augmente !

**URGENCES**

**Gendarmerie, faites le 17**

**Pompiers, le 18**

**ou le 112 (portables)**

**Médecin de garde : le 15**

*(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)*



### **Tro Menez Are: Fiche d'inscription bénévoles**

La Fiche d'inscription pour les bénévoles du Tro Menez Are 2009 est disponible en mairie et à la poste. Elle est également accessible à partir de

<http://www.brennilis.com/chemins/fichebenevoles.pdf>.

Même si le 21 mai semble encore bien éloigné, il est indispensable pour les organisateurs de disposer au plus tôt d'informations - sur qui pourront-ils compter pour quoi faire quand. Les bénévoles remplissant cette fiche - ils peuvent être plusieurs par fiche - doivent préciser le poste de travail et les horaires qu'ils souhaitent. Les inscriptions doivent normalement s'effectuer par l'intermédiaire d'une Association qui bénéficiera d'un soutien du Tro Menez Are au prorata des bénévoles qu'elle aura mobilisée. N'hésitez pas à diffuser cette fiche autour de vous, y compris auprès de responsables d'Associations qui n'ont pas forcément accès à Internet et au site de la Gazette.



### **TRANSPORT HUELGOAT**

La sortie mensuelle est prévue pour le **jeudi 15 janvier**, départ 9h30 pour le marché de Huelgoat, tarif 2 € par passager.

S'inscrire auprès de Sylvie Birhart  
 02.98.99.67.10 / 02.98.99.69.69 ou  
 d'Anita Daniel, 02.98.99.64.13

LA GAZETTE DE BRENNILIS

Comité de Rédaction

Sylvie Birhart  
 Françoise Borgne  
 Anita Daniel  
 Marcel Gérardin

Jean-Victor Gruat, responsable de publication

<http://www.brennilis.com>  
[webmaster@brennilis.com](mailto:webmaster@brennilis.com)  
 Courrier en Mairie



## Conseil municipal du 22 décembre 2008

Le Conseil municipal du 22 décembre 2008 a permis l'adoption d'importantes décisions

comme celles ayant trait à l'assainissement non collectif (SPANC), à la collaboration avec l'Association Bretagne vivante, au lancement de procédures visant des biens en état d'abandon manifeste (bâtiments en ruine en centre bourg) ou à l'entretien du réseau d'assainissement. Cette dernière réunion de l'année 2008 s'est déroulée dans une bonne ambiance, la quasi totalité des délibérations étant adoptées à l'unanimité, ce qui n'empêcha pas des débats de fond de s'instaurer au sein du Conseil.



## Réunion du Conseil communautaire

Le Conseil communautaire, qui réunit les représentants des conseils municipaux de la Communauté de communes du Yeun Elez, s'est tenu à Brasparts le 16 décembre 2008. La

délégation de Brennilis était composée de Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin et Olivier Magoaric. A noter en particulier que les obstacles gênant la cession d'une parcelle communale à la CCYE pour faciliter l'accès au centre de loisirs sans hébergement en cours de réalisation à côté du camping sont maintenant levés. Les autres décisions concernent des opérations de rénovation ou de construction en cours ou planifiées, ainsi que la répartition d'une dotation dite de solidarité entre les communes membres.

GESTION	Budget 2008 . 000 €	Situa- tion au 15 déc.08 . 000 €	Avant- proposi- tion 2009 . 000 €	Écart 2008 2009 .000 €
BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT	724	550	751	27
BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT	1.692	473	1.239	- 452
CCAS	6	4	9	3
RÉGIE ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT	71	46	73	2
RÉGIE ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	99	57	89	- 10
RÉGIE DES EAUX FONCTIONNEMENT	40	18	44	4
RÉGIE DES EAUX INVESTISSEMENT	50	4	53	3

## PRÉPARATION DU BUDGET 2009

Le tableau ci-joint qui présente les grandes lignes de l'avant projet de budget communal pour 2009 (milliers d'€) servira de base pour la discussion prévue le 15 janvier entre le conseiller fiscal et financier de la commune, M. Paul Lannuzel de la perception de Châteaulin, et la Commission des finances élargie aux membres intéressés du Conseil municipal. Le projet de budget est établi à fiscalité constante et prend en compte certaines modernisations

nécessaires de l'équipement, de la voirie et des réseaux communaux. Le détail des propositions et estimations figure sur <http://www.brennilis.com/conseil/prev2009-3.xls>.



## VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a présenté ses vœux à la population le 9 janvier lors d'une cérémonie haute en couleurs et fort bien fréquentée. A cette occasion, le Maire a dressé un premier bilan de 9 mois d'action de la municipalité, et a présenté les principales orientations prévues pour l'année 2009. En 2009, alors que la préparation et la tenue du Tro Menez Are marqueront fortement la première moitié de l'année, des travaux significatifs devraient être effectués dans le périmètre de l'école, aussi bien pour les locaux scolaires que pour les logements. Avec l'adoption du PLU, la Commune pourra aller de l'avant avec un outil moderne au service d'un urbanisme mieux maîtrisé. De nouveaux équipements collectifs seront mis en service ou rénovés, notamment dans le domaine culturel et de loisir, pour mieux répondre aux besoins d'une population brennilisienne qui connaît de rapides changements dans sa composition et sa démographie. L'allocution du Maire s'est conclue par les remerciements qu'il a souhaité adresser à toute l'équipe du

Conseil municipal, à celle des employés municipaux « *sans lesquels pas grand-chose ne tournerait à Brennilis* » et aux administrés de la commune pour « *leur présence, leur soutien, leurs suggestions, le caractère constructif de leurs critiques et leur confiance envers celles et ceux qu'ils ont choisis pour gérer dans l'intérêt et pour le bien de tous.* »

## RESPECTONS LES AUTRES ...

Il est rappelé, notamment aux personnes utilisant leur véhicule pour accompagner les enfants à l'école ou pour les attendre après la classe, que stationner, même brièvement, devant une entrée carrossable, de surcroît signalée, constitue un stationnement gênant au titre de l'article R.417-10 du Code de la route, et que cette infraction peut être constatée par les élus et personnels municipaux également détenteurs du pouvoir de police dévolu au Maire.





## AGENDA 21

Pour lancer la démarche Agenda 21 de développement durable et solidaire sur Brennilis, une séance de formation basée sur l'analyse des composantes du baromètre breton du développement durable pour notre commune sera conduite le 23 janvier 2009 par M. Piquet Pillorce de la SEPNB – Bretagne Vivante. Participeront à cette session les élus du Conseil municipal qui le souhaiteront, et les membres du personnel municipal.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

(Extrait de « ACTION! Réalisez votre politique de développement durable », livret de sensibilisation pour les collectivités territoriales)

Depuis 2005, l'article 6 de la charte de l'environnement, adossée à la Constitution, interpelle tout particulièrement les responsables politiques y compris au niveau local en déclarant : « Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en

valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ».

Ainsi, une politique environnementale est indispensable mais ne fait pas une politique de développement durable pour autant. Il est nécessaire de tenir compte des enjeux du développement durable dans toutes les compétences - urbanisme, solidarité, sport et culture... - et en décliner les cinq finalités: lutte contre le changement climatique, préservation des ressources et de la biodiversité, satisfaction des besoins essentiels de la personne, cohésion sociale et solidarité, responsabilisation des modes de production et de consommation.

Tous les élus sont concernés. Chaque élu conjugue les finalités du développement durable avec les enjeux inhérents à son champ de compétence. Tous les personnels municipaux sont concernés – chacun, dans son domaine, peut agir et suggérer pour faire en sorte que son action s'insère davantage dans la perspective de cohérence environnementale, économique et sociale dégagée par la municipalité. Toute la population est concernée : La démocratie participative est au cœur du développement durable, elle est déterminante pour la réussite locale de la démarche comme pour sa plus large reconnaissance. Associations, syndicats professionnels, commerçants, entreprises, communauté éducative, citoyens... sont les premiers concernés par les politiques mises en œuvre.



## COLLABORATION AVEC BRETAGNE VIVANTE

Deux Conventions seront prochainement signées avec l'Association Bretagne Vivante, l'une relative à la Maison de la Réserve

naturelle et des Castors, l'autre ayant trait aux modalités de coopération entre la municipalité et l'Association. A noter l'extension prévue de la période d'ouverture de la Maison de la Réserve naturelle et des Castors, l'organisation de davantage d'animations, la possibilité d'intervenir en faveur des enfants des écoles et la confirmation du rôle de l'Association comme Conseiller technique de la municipalité dans le domaine environnemental.

## Centrale nucléaire: Convocation de la CLI

La Commission locale d'information (CLI) auprès de la Centrale nucléaire des Monts d'Arrée a finalement été créée par arrêté du président du Conseil général daté du 29

décembre. La réunion inaugurale de cette instance, où le Conseil municipal de Brennilis est représenté par le maire et Sylvie Birhart, se tient le 12 janvier à Quimper. Une réunion du Comité consultatif Centrale nucléaire a eu lieu le 8 janvier pour aider la municipalité à préparer la réunion de la CLI. Tous les documents préparatoires figurent sur le site de la Gazette, <http://www.brennilis.com/demanteler/cli/>.



## TRAVAUX D'HIVER ...

Durant le mois de décembre, les nouveaux mats d'éclairage couleur carmin ont été posés par l'entreprise FORCLUM. Juste à temps pour que les services techniques puissent y installer les décorations de Noël, Ces opérations devraient se poursuivre en janvier, avec la disparition programmée de plusieurs mats en béton dont l'esthétique est pour le moins discutable.

Dans le même temps, les travaux d'entretien voirie continuent dans les villages. Divers chemins ont été restaurés, notamment entre le village de Kerfermon (Loqueffret) et l'ancien captage aux abords de Ploënez. Ces opérations continueront en début d'année nouvelle.



**PLU:**  
*Rencontre avec les "extérieurs"*  
Dans le cadre des travaux

préparatoires du Plan Local d'Urbanisme, PLU, la Commission municipale a rencontré le 19 décembre 2008 les principaux services de l'État et institutions intéressés par le PLU de Brennilis. La Commission va maintenant prendre en compte les remarques de chacun dans la finalisation d'une version du PLU qui, terminant la phase d'études, sera soumise pour approbation au Conseil municipal puis transmise pour consultation officielle aux Services de l'État et aux autres partenaires publics associés avant enquête publique auprès de la population. La Commission PLU finalisera son projet lors de sa réunion du 15 janvier. Si tout va bien l'enquête publique pourrait se dérouler au début de l'été 2009 et le PLU être adopté à l'automne après 5 années de travail.



### AMÉNAGEMENTS CENTRE BOURG

La Commission Patrimoine se réunira le 15 janvier avec M. Jallais, architecte

conseil de la municipalité pour ces questions. A l'ordre du jour le devenir de l'espace dit Maison Guillou, pour lequel M. Jallais présentera des suggestions concrètes en rapport avec l'art et la culture (médiathèque), le plan de circulation pour l'espace rénové entre la Maison Guillou et l'église et les travaux à envisager dans les logements communaux du secteur de l'école.



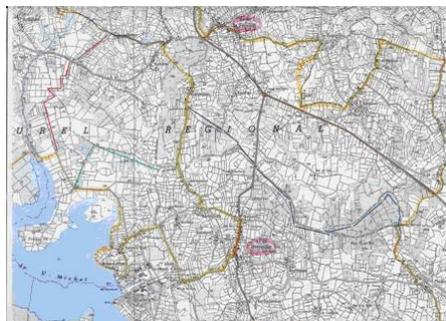
Le 13 décembre, de vaillants passagers ont bravé le vent et la pluie pour se rendre au marché de Noël. Au vu du succès de l'expérience transport commencée il y a plus de 4 ans, les Comités consultatifs Transport et Jeunesse en liaison avec la Commission Vie des Habitants de la Communauté de Communes réfléchissent aux moyens d'élargir l'offre vers les adolescents et les associations.



### CHANTIERS FORESTIERS

Après des opérations de déboisement conduites en 2008 sur les hauteurs de Leintan, qui se sont notamment

traduites par la destruction sans autorisation préalable de talus empierrés, la Municipalité a pris contact avec les responsables du groupement Roz An Eol, qui a fait conduire les opérations. Une première réunion de concertation se tiendra courant janvier. Il est important que l'exploitation des ressources forestières demeure possible, mais il l'est tout autant que les dispositions en vigueur soient respectées, dans le site inscrit des Monts d'Arrée comme ailleurs.



### SENTIER COMMUNAUTAIRE

Les représentantes du Conseil municipal auprès de l'Office du Tourisme du Yeun Elez (F. Borgne et Sylvie Birhart) ont commencé, avec Olivier Magoariac, à passer en revue les différents tracés prévus pour la portion brennilisienne du sentier communautaire de randonnée. Cet examen est à rapprocher des travaux de préparation des itinéraires du Tro Menez Are 2009, dont certains seront pérennisés pour le plus grand bénéfice des randonneurs, marcheurs et cavaliers.



19 décembre 2008

LE PERE NOËL N'A PAS OUBLIÉ  
LES ENFANTS  
DE L'ÉCOLE DE BRENNILIS !



### VISITE AUX MAISONS DE RETRAITE

Au nom du Conseil d'Administration du CCAS, Sylvie Birhart, Maryvonne Lemerrier, Madenn Roygnan et Françoise Borgne se sont rendues aux maisons de retraite de Huelgoat et Chateaulin pour rencontrer les personnes de Brennilis y séjournant, Mme Marie Françoise Cariou, Mme Marie Renée Moal, Mme Anna Bris et M Albert Thépault. Un moment de convivialité, un petit moment de joie autour des cadeaux offerts par le CCAS en partageant les goûters de Noël par les maisons de retraite. Dans le même temps, Alexis Manac'h apportait à Pleyben le colis destiné à Denise Manac'h.

### FORMATION PREMIERS SECOURS



Une première session de formation aux techniques élémentaires de secourisme, conduite avec les pompiers d'Huelgoat, a permis de qualifier début décembre 4 agents municipaux, fort satisfaits de l'expérience. Il est bon de rappeler que le Conseil municipal a décidé d'aider toutes celles et ceux qui le souhaiteraient à recevoir cette formation, dont il prendra en charge 50 des 70 € qu'elle coûte pour des particuliers.  
*SE RENSEIGNER EN MAIRIE POUR LES MODALITÉS PRATIQUES.*

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'année 2009 voit la naissance sur la commune d'une association nouvelle. Celle-ci a pour objet de créer, d'animer, ou de participer à des actions récréatives, et/ou culturelles, et de faciliter les échanges entre habitants, par exemples échange de savoir, ou passeurs de mémoire.

L'association a pour sigle MERLIN (Mouvement pour l'Entraide, le Rire, et Les Idées Nouvelles). Son siège social est fixé chez JM JOURDAIN (Président), Le Bourg. Sont membres du bureau : N. GERARDIN Secrétaire C. THOMATE Trésorière. Les statuts sont disponibles pour lecture à la mairie.

Notre première manifestation (pour faire connaissance) aura lieu le 21 Février à la salle Polyvalente, après midi jeux, de 7 à 77 ans, ou plus. Si vous voulez vous distraire, ou si vous connaissez des jeux que d'autres ne connaissent pas, rejoignez nous ce jour.  
Et bonne année à tous !